

# La médaille des Justes remise à deux Périgourdins

**A** passé clandestinement une fillette israélite demeurant à Garche-les-Gonnes (Seine-et-Oise), poste précédemment occupé par M. Gesse. L'a gardée deux ans, sans aucune nouvelle des parents. Cette fillette lui avait été confiée par sa mère, cette dernière craignant d'être arrêtée par la gestapo. Quand la maman réussit à passer à son tour, l'a placée en tant qu'infirmière à l'hôpital de Périgueux, l'a cachée.

A établi de nombreuses fausses cartes d'identité.

A réussi à retirer des fiches du fichier, lorsque les Allemands ou les gestapo les demandaient afin d'empêcher certaines arrestations...

M. Gesse qui, à l'époque des faits était secrétaire au commis-

sariat de police de Périgueux, recevait ainsi que son épouse, dimanche, la médaille des Justes. Elle leur était remise au Palais des fêtes de Périgueux par le consul général d'Israël, M. Michel Itzhak.

Cette médaille, attribuée par la Commission des Justes de l'Institut Yad Vachem de Jérusalem, récompense à la lumière de témoignages tous les actes d'humanité envers les juifs durant la dernière guerre. Elle est accompagnée d'un diplôme les invitant à planter un arbre symbolique sur l'allée des Justes à Jérusalem, car selon la légende : « il suffit de dix justes sur terre pour que le Monde soit sauvé ». Dans son allocution, M. Itzhak devait rappeler que les personnes qui, pendant la guerre, ont sauvé des juifs « ont ac-



cepté l'idée de la torture et de la mort pour ce geste d'humanité... En sauvant des

êtres innocents, ils ont sauvé la dignité de l'homme... Les Justes sont le symbole que le Monde libre continuera, quoi qu'il arrive ».

Evoquant les propos tenus par M. Darquier de Pellepoix il ajoutait : « la perversion humaine est telle qu'elle arrive à nier le massacre de milliers d'innocents ». S'adressant à M. et M<sup>me</sup> Gesse, M. Itzhak déclarait : « la médaille des Justes et le diplôme qui l'accompagne sont la manifestation symbolique de la reconnaissance de tous les juifs envers vous, nos frères en l'humanité ». Jusqu'à ce jour une cinquantaine de Français a reçu cette distinction.

Cette cérémonie se déroulait en présence de nombreuses personnalités, dont M. Guéna, maire de Périgueux; M. Lalande, sous-préfet de Bergerac, représentant le préfet; M. Hammel, président de la communauté juive de Périgueux, ainsi que les présidents ou les représentants de plusieurs associations.



(Ph. Robert Amouroux)